L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

[illegible] LE ORLÉANS.

MARDI MATIN, 26 FÉVRIER.

Suite de la Première Page.

un shérif et un coroner seront élus tous les deux ans dans la paroisse d'Orléans, etc.

Déposé sur le bureau.

Mr Warmoth, de Plaquemines, dit que si le but de cet amendement est de n'avoir qu'un shérif civil et criminel pour la paroisse d'Orléans, il s'y opposera de tout son pouvoir, parce qu'il croit qu'il faut deux shérifs, un shérif civil et un shérif criminel pour la paroisse d'Orléans.

Mr Hill demande si dans la ville de New York, il n'y a pas un seul shérif.

M. Warmoth répond qu'il est vrai qu'il n'y a qu'un shérif pour la ville de New-York, mais que c'est un monopole odieux qui rapporte 150 ou 200 mille piastres par an, le shérif se servant d'une partie de cet énorme montant pour contrôler la politique de la ville.

Sur l'adoption de l'amendement constitutionnel de M. Hill, le vote est comme suit:

Oui—Trente-quatre.

Non—Soixante-sept.

L'amendement est rejeté.

L'amendement constitutionnel No. 18, qui retire au gouverneur le droit de désigner les remplaçants des fonctionnaires publics dans les différentes paroisses de l'Etat, la paroisse d'Orléans comprise, en cas de vacance pour cause de mort, de démission, etc., est pris en considération.

Sur l'adoption, le vote est comme suit:

Oui—67.

Non—51.

L'amendement est rejeté faute d'une majorité des deux tiers.

Mr Singleton, de St. Landry, propose comme amendement supplémentaire à la Constitution, qu'aucun électeur ne pourra exercer le droit de suffrage, s'il n'a pas résidé une année dans l'Etat et trois mois dans la paroisse où a lieu l'élection.

Sur l'adoption de la résolution le vote est comme suit:

Oui—70.

Non—40.

L'amendement est rejeté faute d'une majorité des deux tiers.

Mr Lyons, d'Est Féliciana propose ce qui suit, comme amendement constitutionnel supplémentaire.

Amendement No 29—Après le 1er janvier 1880 la ville de Baton Rouge deviendra la capitale de l'Etat et la capitale ne pourra être transférée à une autre ville qu'avec le consentement des deux-tiers des membres de l'assemblée générale.

Mr Raby, de Natchitoches, suggère comme amendement de substituer la ville de Natchitoches à la ville de Baton Rouge.

Déposé sur le bureau.

Mr Lewis, de Natchitoches, propose comme amendement de substituer la ville de Shreveport à la ville de Baton Rouge.

Déposé sur le bureau.

Mr Delacy, de Rapides, propose de substituer Pineville à Baton Rouge.

Déposé sur le bureau.

Mr D'Avy, de St-Landry, propose de substituer la ville de Washington à la ville de Baton Rouge.

Déposé sur le bureau.

Sur l'adoption le vote est comme suit:

Oui—65.

Non—45.

L'amendement est rejeté faute d'une majorité des deux tiers.

Mr Dickerave, de Madison, propose ce qui suit comme amendement constitutionnel:

"Tous biens mobiliers, portraits de famille, vêtements, etc., dont la valeur sera moindre de cinq cents piastres, pourront être exemptés de la taxation par la Législature."

Sur l'adoption de l'amendement le vote est comme suit:

Oui—Cent cinq.

Non—Cinq.

L'amendement ayant obtenu une majorité de plus des deux tiers des votes est finalement adopté.

L'ORDRE DU JOUR POUR TROIS HEURES.

Le bill autorisant le jury de police de chaque paroisse, dans laquelle une dette a été créée avant le 1er janvier 1877, à faire une enquête relativement à la nature de cette dette, est renvoyé à samedi prochain.

SUITE DES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

Mr Leonard, de Caddo, présente plusieurs amendements constitutionnels:

Le premier est comme suit:

Aucun emploi public nouveau ne pourra être créé que par le consentement des deux tiers des membres de l'assemblée générale et tous les emplois rapportant un salaire ou des émoluments au dessus de $500 seront électifs.

Déposé sur le bureau.

Le second est ainsi conçu:

"Supprimez de l'article 3 de la Constitution la clause qui déclare que le peuple de la Louisiane doit allégeance aux Etats-Unis aussi bien qu'à l'Etat."

Sur l'adoption le vote est comme suit:

Oui.—71.

Non.—37.

L'amendement est rejeté faute d'une majorité des deux tiers.

M. Leonard, propose aussi un amendement à l'article 42 de la Constitution.

Sur motion de M. Warmoth, de Plaquemines, toute considération des amendements constitutionnels est renvoyée pour le moment.

Le bill No 178, relatif à une émission de Bons en faveur du chemin de fer en projet du Pacifique est appelé, mais pendant le débat la séance est levée jusqu'à sept heures du soir.

SÉANCE DU SOIR.

La Chambre est appelée à l'ordre à sept heures par l'Orateur Bush, qui déclare un quorum présent.

Le bill autorisant une émission de Bons en faveur du chemin de fer Nouvelle-Orléans, Texas et Pacifique, dont Mr Wheelock a conçu le projet, est pris en considération.

Ce bill revient, comme on sait, du comité judiciaire avec un rapport de majorité favorable.

Mr Jonas, président du comité judiciaire, qui a signé le rapport de majorité, prend la parole pour soutenir le bill, en énumérant tous les avantages que l'on peut tirer d'un chemin de fer qui mettrait la Nouvelle Orléans en communication directe avec les différentes régions du Texas et la côte du Pacifique.

Mr Billieu, de Lafourche, membre du comité judiciaire, qui a signé un rapport de minorité défavorable au bill, répond aux arguments de Mr Jonas. Il dit que tout en désirant autant que qui que ce soit de voir établir un chemin de fer unissant le Texas et la côte du Pacifique à la Louisiane, il croit qu'il est de son devoir de respecter la constitution et les amendements à la constitution de l'Etat, qui ne permettent pas de créer une dette nouvelle même au bénéfice d'un chemin aussi important que celui du Texas et Pacifique.

S'il y avait deux millions dans les coffres de l'Etat, dit Mr Billieu, je voterai de grand cœur pour qu'on les accordât au chemin de fer du Pacifique.

Dans les circonstances actuelles, cependant, il votera contre le bill.

M. Voorhies, d'Orléans, est appelé au fauteuil et l'Orateur Bush prend la parole pour s'opposer au bill.

Il déclare que la Législature ne peut pas passer ce bill sans une violation flagrante de l'amendement constitutionnel adopté en 1874, qui dit que l'Etat ne pourra pas assumer une nouvelle dette en dehors des quinze millions de Bons consolidés convertis ou à convertir par le Bureau de Liquidation.

M. Young, de Claiborne, membre du comité judiciaire, qui a signé le rapport de majorité, soutient le bill, en disant que la Constitution ne les amendements constitutionnels ne s'opposent en aucune façon à l'émission de ces deux millions de Bons en faveur du chemin.

Il parle ensuite des avantages du chemin et dit qu'aussitôt qu'il sera établi le prix de la viande de boucherie sera réduit de quatre sous par livre, etc.

Mr Lyons, d'Est Féliciana, membre du comité judiciaire, qui a signé le rapport de minorité, parle en opposition au bill, en se servant des mêmes arguments en substance que ceux dont l'orateur Bush et M. Billieu se sont servis.

Mr Washburn, de Morehouse, dit qu'il était venu ce soir à la Chambre avec l'intention de voter pour le bill, mais après considération, il est arrivé à la conclusion que les amendements constitutionnels s'opposent formellement à l'émission de ces deux millions de Bons. Il propose donc comme amendement de substituer sept cent cinquante mille piastres à deux millions, afin de se conformer à la limite fixée par l'amendement constitutionnel.

Une motion ayant été faite de renvoyer le bill indéfiniment, Mr Kidd, de Jackson, fait la motion de déposer sur le bureau.

Les oui et les non ayant été demandés le vote est comme suit:

Oui—65.

Non—36.

La Chambre refuse de renvoyer indéfiniment.

La première section du bill est lue.

Mr Washburn, de Morehouse, propose comme amendement, de substituer la somme de sept cent cinquante mille piastres à la somme de deux millions.

Déposé sur le bureau.

Mr Ryland, d'Ouest Féliciana, propose comme substitut qu'à l'élection qui aura lieu au mois de novembre prochain, la question de cette émission de Bons soit soumise au peuple.

Mr Ryland, dit que tous ceux qui se sont opposés au bill ont déclaré que leur opposition était basée sur un motif [illegible] constitutionnel.—Quant à lui, il entend [illegible] le bill, du moins, dit-il, que l'Etat [illegible] chemins de fer, mais je [illegible] la Législature actuelle [illegible] des Législatures radicales, en votant des [illegible] aux chemins de fer. Si vous votez aujourd'hui deux millions au chemin de fer du Pacifique, l'année prochaine on viendra vous demander des millions pour un autre chemin de fer, et ainsi de suite. De cette façon vous aurez établi un précédent dangereux et vous augmenterez les dettes de l'Etat [illegible] radicales.

Sur motion de déposer sur le bureau le substitut de M. Ryland, le vote est comme suit:

Oui—[illegible].

Non—Vingt-huit.

Le substitut est rejeté.

A dix heures, motion est faite d'ajourner, selon la résolution adoptée par la [illegible]

Grenades et dépenses que les séances de la Chambre seront de cette séance du matin à quatre heures de l'après-midi et de sept heures du soir à dix heures.

L'orateur Bush décide qu'une majorité de la Chambre peut s'opposer à l'ajournement, en dépit de la résolution.

M. Trémoulet, d'Orléans, demande les oui et les non dans l'adoption de la première section du bill. L'orateur Bush décide que cette section a été adoptée déjà sans qu'il y ait eu des votes pris.

La seconde section est adoptée ensuite avant qu'on ait eu le temps de demander les oui et les non.

Mr Blakgrave, d'Orléans, propose comme amendement à la troisième section que le montant accordé au chemin de fer ne pourra pas être obtenu par la taxation.

Déposé sur le bureau.

La troisième section est adoptée.

Mr Hill, d'Orléans, prend la parole et dit que dans la campagne politique de 1876, les émissions de bons en faveur de chemins de fer, ordonnées par les législatures radicales, ont été dénoncées comme autant de spoliations. Cependant, au début de l'administration démocratique, nous allons faire exactement ce que nous avons reproché à nos adversaires politiques d'avoir fait.

Vous ne voulez même pas consulter le peuple sur une pareille mesure, mais vous prétendez imposer arbitrairement des taxes pour le maintien d'une corporation, violant ainsi tout principe d'équité.

Qui vous dit, après tout, que ce chemin sera construit? L'histoire nous apprend qu'il y a eu bien des projets de chemin de fer, qui ont coûté des millions à l'Etat, sans que ces chemins aient jamais existé que dans l'imagination de ceux qui s'approprient les fonds votés avec tant d'imprudence.

Mr Hill propose donc de supprimer la quatrième section qui accorde dix milles piastres par mille au chemin dit du Pacifique.

Déposé sur le bureau.

La quatrième section est adoptée.

Mr Cressy, d'Orléans, propose comme amendement à la cinquième section que le gouverneur exigera un tableau des travaux du chemin tous les trois mois.

Déposé sur le bureau.

La cinquième section est alors adoptée ainsi que la sixième.

Le bill est déclaré grossoyé et mis à l'ordre du jour pour mardi à midi.

La Chambre s'ajourne ensuite jusqu'au lendemain à onze heures.

AFFAIRES D'ORIENT.

LES CONDITIONS DE PAIX.

Londres, 24 fév—L'agence Reuter publie un télégramme de Constantinople en date du 21 venu par Syra, et qui résume les premières conditions de paix imposées par la Russie. Cette dépêche confirme pleinement les informations venues de Vienne et publiées par le Times d'hier sur les limites projetées de la Bulgarie qui renfermera le pays compris entre le Danube et les Balkans, et une partie de la Roumanie entre la mer Noire et la Servie, embrassant Sophia, Philippopolis, une grande partie de la Thrace et de la Macédoine, et toute la vallée de la Maritza, excepté Andrinople.

Il est stipulé qu'une assemblée de notables élira un prince souverain de Bulgarie, la nomination devant être soumise à la sanction de la Porte et des puissances européennes.

Le tribut de la Bulgarie à la Porte sera égal au revenu net de la province.

Une commission russe surveillera le gouvernement bulgare pendant deux ans, et 50,000 hommes de troupes occuperont la principauté pendant le même laps de temps.

Une des conditions imposées à la Porte est la cession d'Antivari et de Podgoritza avec d'autres territoires au Monténégro.

La Russie se réserve la faculté de céder à la Roumanie le Dobrudka en échange de la Bessarabie.

La Bosnie obtiendra des cessions de territoire, et la Servie recevra Troviana Nish; le passage des Détroits est interdit aux navires de guerre, excepté dans des cas isolés. Le passage sera absolument libre à la marine marchande, même en temps de guerre. La Turquie paiera 1,400,000,000 de roubles, et pour garantir cette somme elle cèdera Batoum, Kars, Bajesid, Ardahan et les territoires adjacents.

La Turquie paiera encore 30 millions de livres sterling en bons; et pour en garantir l'intérêt et l'amortissement elle donnera le tribut de la Bulgarie et celui de l'Egypte, avec les revenus des mines d'Anatolie et d'Héraclée.

La Turquie paiera immédiatement dix millions de roubles pour indemniser les résidents russes à Constantinople.

La Turquie remboursera les capitaux russes placés dans les bons turcs; elle devra encore payer les frais de l'entretien des prisonniers de guerre et ceux de la réouverture de la branche méridionale du Danube, de Sulina.

On croit maintenant que la Russie acceptera quatre milliards au lieu des six qu'elle avait primitivement demandés.

Le Standard publie la dépêche suivante de Constantinople:

La Bulgarie aura les ports de Rodosto et d'Acrocha. Les Russes retiendront leurs positions actuelles jusqu'à ce que l'indemnité soit payée.

Le protocole de paix sera signé lundi à San Stefano et les ratifications échangées à Constantinople deux jours après.

Constantinople, 24—Le grand duc Nicholas accompagné d'un détachement de troupes et de plénipotentiaires turcs est arrivé à San Stefano.

Reouf et Achmet Ali Pacha y sont allés de concert avec lui.

LE REPRÉSENTANT ANGLAIS A LA CONFÉRENCE.

Londres, 24—Le Post annonce officiellement que Lord Lyons a été nommé plénipotentiaire de l'Angleterre à la Conférence.

L'AUTRICHE SE PRÉPARE A TOUT ÉVÉNEMENT.

Vienne, 24—Un conseil mixte des ministres de Hongrie et de ceux d'Autriche s'est réuni sous la présidence de l'empereur.

Le comte Andrassy a dit qu'il désirait un vote de confiance et un vote de crédits destiné à des dépenses militaires, pour appuyer les vues de l'Autriche à la conférence, sur quelques unes des conditions de la Russie, notamment celle qui lui accorde le droit d'occuper la Bulgarie comme garantie de l'indemnité, est inadmissible.

Les ministères a autorisé le comte Andrassy à demander à la délégation un crédit qui ne dépassera pas soixante millions de florins. Le comte Andrassy et l'empereur ont donné au conseil l'assurance qu'ils désirent sérieusement la paix.

DÉMENTI.

Constantinople, 24—On dément le bruit d'après lequel les cuirassés anglais seraient retournés à l'île des Princes. Ce sont les mouvements des équipages qu'on exerce qui y ont donné lieu.

LE PRINCE MILAN RÉSISTE A LA RUSSIE.

Belgrade, 24.—Les Russes ont occupé Pirot et Lom Palomka. Les Serbes se sont retirés sur Nish. Le prince Milan a envoyé au grand-duc Nicolas une protestation contre l'occupation. Les Russes continuent d'avancer. Le prince Milan reste à Nish avec des forces importantes; il affirme qu'il refusera d'évacuer cette place.

CESSION D'UNE STATION NAVALE A LA RUSSIE.

Londres, 24.—Le Times publie une dépêche spéciale de Vienne en date du 24 et portant que la nouvelle de la cession par la Turquie d'une station navale à la Russie prend de la consistance.

On parle de la baie de Berkos ou de l'île de Marmara.

ESCORTE RESPECTABLE.

Le nombre des Russes qui escortent le Grand Duc Nicolas à San Stefano est évalué à 10,000 hommes. On peut regarder comme établi que ce n'est là qu'un pas dans le plan arrêté d'une entrée à Constantinople.

BONIÉ DU CZAR.

Londres, 24.—Le Times publie une dépêche de Péra, en date de dimanche et ainsi conçue:

Afin de récompenser la Porte de ses efforts infructueux pour repousser la flotte anglaise des Dardanelles, le czar a consenti à ce que les Russes n'allassent pas plus près de Constantinople que San Stefano, mais en même temps, il a informé la Porte qu'il avait eu beaucoup de difficulté à empêcher le grand duc Nicolas de marcher en vainqueur sur Constantinople.

Les Russes vont à San Stefano comme amis, mais sans être précisément invités par le sultan, et sans avoir obtenu son consentement.

Le grand duc Nicolas sera probablement invité par le sultan à entrer dans Stamboul avec une escorte militaire.

On s'attend à voir la paix signée demain lundi; car les Turcs acceptent toutes les conditions excepté deux: la reddition immédiate de leurs cuirassés, et le paiement à la Russie de dix millions de roubles comptant et de 4 millions de livres sterling en bons.

LES RUSSES A SAN STEFANO.

Constantinople, 24.—Un régiment, un détachement de Cosaques et une compagnie spéciale, détachés pour escorter le grand-duc Nicolas, sont arrivés à San Stefano, dimanche. Une division russe se trouve entre Kutschuk Chekmedje et San Stefano. Il est probable que la paix sera définitivement signée aujourd'hui.

L'OPINION A ST. PETERSBOURG.

Londres, 25.—Le Times dans sa seconde édition publie la dépêche suivante que lui envoie son correspondant à St. Pétersbourg.

Il règne ici aujourd'hui beaucoup d'aigreur.

Le mode d'entente avec l'Angleterre au sujet des détroits, et la présence de la flotte anglaise dans la mer de Marmara sont regardés comme satisfaisants dans les régions officielles. [illegible] de croire qu'on n'a pas actuellement l'intention d'occuper Constantinople.

QUESTIONS SOUSTRAITES A LA CONFÉRENCE.

Paris, 25.—On affirme que la question de la cession du territoire à la Russie en Asie, celle de l'indemnité et des [illegible] celle des limites de la Bulgarie seront exclues des délibérations de la Conférence.

LA SIGNATURE DE LA PAIX.

Londres, 25.—Le Times publie une dépêche de Péra portant que la Russie [illegible]

Russie que la paix sera signée avant le [illegible] et que tous les [illegible] la Bulgarie dans le délai d'un an avec le droit de vendre leurs propriétés.

Les Turcs affirment que les Russes n'ont amené pas plus de 1,500 hommes à San Stefano, mais le chiffre de dix mille est plus probable.

On a envoyé Suleiman Pacha à St Jean d'Acre sans jugement, et il est probable qu'il échappera au châtiment qu'il mérite.

PRÉCAUTIONS DE LA FLOTTE ANGLAISE.

L'amiral Commerell qui commande la division de la flotte anglaise restée à Gallipoli a posté des bâtiments des deux côtés du promontoire en sorte que leurs canons peuvent balayer le passage d'une rive à l'autre; il y a des bateaux en vedette la nuit pour empêcher qu'on ne pose des torpilles.

DISPOSITIONS DE L'AUTRICHE.

Londres, 25—Le Times publie une dépêche spéciale de Vienne où il est dit que le ministre et les délégués hongrois voteront facilement le crédit demandé par le comte Andrassy, premier ministre de l'Autriche-Hongrie; mais les autrichiens opposeront probablement une forte opposition de parti et dans le Reichstath autrichien et dans les délégations pour la paix à tout prix. Toutefois ils pourront être délogés de leurs positions par la nécessité du salut personnel.

S'il était avéré tout d'abord que l'Autriche en aucun cas ne résistera à ce qui l'affecterait en Orient elle devrait se préparer à rencontrer des préventions et exigences qu'il lui faudrait les combattre les armes à la main ou autrement se résigner au cours des événements.

GUERRE EN CRÈTE.

Athènes, 25 - On annonce officiellement que les Crétois ont commencé les hostilités à Cydonia, dans la haute Corseni, et à Malaxa près de la Canée.

ANGLETERRE.

DÉSORDRES A LONDRES.

Londres, 24—Les partisans du gouvernement se sont assemblés ce soir en grand nombre près de Marble Arch, pour faire repousser par le vote les résolutions de paix et protester contre toute tentative d'embarrasser le gouvernement et contre l'occupation de Constantinople par les Russes.

Après avoir voté avec enthousiasme des résolutions en faveur du gouvernement, la foule a attaqué et dispersé un moment le meeting des partisans de la paix qui se tenaient à Hyde Park.

Au bout de quelque temps, Mr Charles Bradlaugh a proposé la résolution en faveur de la paix, mais il a été obligé de changer fréquemment de position. Il y a eu pendant ce temps plusieurs combats, et la populace a chanté Rule Britannia.

Après le départ de Mr Bradlaugh, il y a eu de chaudes discussions et une nouvelle bataille. On estime que la foule qui était dans le parc et alentour s'élevait à 30 ou 100,000 personnes, dont 10,000 ont pris effectivement part aux délibérations; tout le monde s'est dispersé peu à peu.

Une fraction considérable qui était excitée est allée huer M. Gladstone devant sa demeure; mais un fort détachement de police l'a empêchée de casser de dégâts.

ÉCHEC DES PARTISANS DE LA PAIX.

Londres, 25—Le meeting des partisans de la paix a été un échec déplorable. Des résolutions ont été proposées et votées par une poignée de personnes qui entouraient M. Bradlaugh, après qu'il eut été chassé de l'estrade.

Le soir la foule s'est assemblée, elle est allée pousser des acclamations devant les demeures de Musurus Pacha et de Lord Beaconsfield. Elle a brisé quelques fenêtres de la maison de M. Gladstone.

PARLEMENT ANGLAIS.

Londres, 25—Chambre des Lords—Lord Derby, en réponse à une question, a dit: La demande faite par la Russie des navires de guerre turcs a été repoussée par la Porte qui espérait que ce chapitre n'y persisterait pas. Si ce tribut de l'Egypte était exigé par la Russie l'affaire appellerait un sérieux examen.

Au sujet de la demande mentionnée de l'expulsion des musulmans de la Bulgarie, Lord Derby a dit que quelle que fût la demande primitive, il croyait qu'elle avait dû être ou retirée ou considérablement modifiée.

LE NOUVEAU PAPE.

Londres, 24—Le Manchester Guardian reçoit de son correspondant à Rome une dépêche disant que le nouveau pape, d'après l'opinion qui gagne du terrain, n'est pas aussi libéral qu'on l'avait pensé. Il semble certain que le cardinal Pecci et Léon XIII n'ont pas les mêmes vues. On croit maintenant que le Pape restera enfermé au Vatican.

FRANCE.

INAUGURATION D'UN MONUMENT A LEDRU-ROLLIN.

Paris, 24.—On a inauguré aujourd'hui au cimetière du Père La Chaise un monument élevé à la mémoire de M. Ledru-Rollin. MM. Crémieux, Victor Hugo et Louis Blanc ont prononcé des discours; une foule considérable assistait à la cérémonie; elle a acclamé la république et réclamé l'amnistie.

ACCIDENT AU GRAND HOTEL.

Paris, 25—L'élévateur du Grand Hôtel a perdu son équilibre hier et a été emporté au toit avec une grande force: Trois personnes ont été tuées, une dame russe, un Français et un domestique.

ESPAGNE.

LA POLITIQUE DANS LA CHAIRE.

Madrid, 24—Le gouvernement a ordonné l'expulsion d'Espagne d'un prêtre qui, dans un sermon, prononcé à Huesca, avait dénoncé le régime libéral du roi actuel d'Espagne et celui d'un souverain étranger décédé récemment.

WASHINGTON.

SÉNAT.

Washington, 25.—Mr Wallace a présenté le bill préparé par le comité exécutif de la Convention nationale d'exportation, dernièrement en session ici, réglant que les transports des malles sur mer se fera sur des bâtiments américains. Mr Wallace a dit que le bill étant préparé sous la surveillance de gentlemen influents, venus de presque tous les Etats de l'Union, et mérite une sérieuse attention. Référé au comité des postes.

La résolution jointe de la Chambre tendant à autoriser le secrétaire de la guerre à donner certaines armes à l'infanterie légère de Washington, à Charleston, Caroline du Sud, a été mise en discussion. Mr Butler (Car. du Sud) a dit dans son explication que c'était pour dégager les officiers de la compagnie des obligations données par eux comme sécurité pour les armes qui leur ont été prêtées, avec lesquelles ils ont visité le Centenaire; il y a eu un excédant d'armes remises à l'Etat, et celui-ci propose qu'on permette à cette compagnie de garder ces armes.

Mr Morrill, du Vermont, s'est enquis de ce qu'étaient devenues les armes déjà confiées à l'Etat pour sa quote part.

Mr Butler a répondu que lui et d'autres aimeraient à le savoir.

En 1869, durant l'administration du gouv. Scott, 190,000 modèles de fusils ont été retirés par lui, et l'Etat a été chargé du surplus jusqu'à concurrence de $64,000, mais cette somme a été réduite par des crédits depuis ce temps, crédits pris sur l'allocation annuelle dûe à l'Etat pour les besoins de la milice.

Les armes distribuées au gouverneur Scott ne pouvaient se trouver dans l'Etat, quoique le gouverneur Hampton ait essayé [illegible], et qu'il en ait repris quelques unes.

Je crois, dit Mr Butler, que quelques-unes de ces armes ne sont jamais arrivées dans notre Etat quand elles furent distribuées, mais qu'elles ont été vendues avant d'y arriver.

Il a proposé avant la fin de la séance de présenter une résolution réclamant une enquête sur toute cette transaction, et de découvrir où sont allées les armes.

Après avoir encore discuté quelque temps, la résolution a été adoptée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre a accepté les amendements du Sénat à la loi pour secourir les manufactures de Georgie, Aigle et Phœnix.

Le bill ayant pour but de donner des rentes aux soldats du Mexique et des guerres indiennes. M. Joyce, du Vermont, a parlé contre cette mesure, sous prétexte qu'elle aboutirait à enrichir des hommes qui ont acheté les réclamations contre le gouvernement durant la dernière guerre.

Ce discours a été dénoncé avec une grande véhémence par M. Goode de la Virginie; la Chambre s'est ajournée sans prendre de décision.

MORT SUBITE.

Washington, 25—L'hon. E. W. Taylor, premier contrôleur du Trésor, est mort de paralysie. Il était à son bureau ce matin. Il avait été nommé par le président Lincoln.

Le gouverneur Hampton de la Caroline du Sud a recommandé au Président W. J. Legaré et Thos. G. Clemson, comme commissaires honoraires à l'Exposition de Paris. Ils ont été nommés.

Les commissaires honoraires du Mississipi sont MM. Félix Labonne et F. G. Whitfield.

AFFAIRES INDIENNES.

Le représentant Scales, de la Chambre, a fait un rapport en faveur de transfert du bureau Indien du département de l'intérieur à celui de la guerre. Sa discussion est approuvée et montre que ce changement [illegible] les intérêts de l'économie et de l'humanité.

Mr Willis, du Kentucky, du comité de l'éducation et du travail, a fait un long rapport sur les Chinois; où il recommande la révision du traité avec l'Angleterre et la Chine, en vue de restreindre l'émigration chinoise.

Bulletin météorologique.

Washington, 25—Dans les Etats du Golfe, baisse barométrique, vents du nord-est et du sud-est, temps plus chaud, partiellement couvert et calme; au nord-est l'une baisse du baromètre, temps généralement couvert, suivie de pluie.

OÙ QU'ON PENSE DE L'AFFAIRE ANDERSON.

Il n'y a pas de fondement aux récits semi-officiels des vues de l'administration au sujet de la condamnation d'Anderson. Le gouvernement n'a reçu jusqu'ici aucune dépêche officielle sur cette affaire.

Les ministres du Cabinet et d'autres appuis de l'administration répugnent à exposer leurs sentiments sur ce sujet, mais il est évident qu'il y a une forte conviction de la part de l'administration que la poursuite devrait cesser maintenant.

Des personnages éminents de la capitale donnent à entendre que si Anderson n'est pas gracié, la procédure sera finalement portée devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Les avocats les plus distingués au dehors de l'administration, ne trouvent aucun moyen ni dans le droit commun, ni dans les Statuts, ni dans le Code Napoléon qui leur permettent d'y intervenir.

Les membres du Bureau des Retours, disent-ils, doivent compter sur la merci du peuple de la Louisiane et sur la clémence du gouverneur Nicholls.

INONDATIONS AU PÉROU.

New York, 25—Les nouvelles de Callao, Pérou, au sujet de l'inondation qu'il y a eu le 27 janvier, disent que l'alarme a été indescriptible et les dégâts incalculables.

Les plus vieux habitants de Callao affirment qu'ils n'ont jamais vu une chose comparable aux scènes de dimanche et lundi, 27 et 28 janvier. La mer est couverte de débris flottants. A tous moments d'immenses vagues de 20 à 40 pieds de haut se brisaient sur le môle et sur toute la ligne, semant partout le ravage et la destruction.

PLAINTE CONTRE UN MINISTRE AMÉRICAIN.

New York, 25 — Le hier et Herald de Panama dit ceci:

Nous avons reçu une communication d'un correspondant respectable au Guatemala, où la conduite officielle du ministre des Etats-Unis fait l'objet d'une plainte et d'une sévère critique.

Ce n'est pas la première fois qu'il nous arrive des plaintes attestant que le fonctionnaire en question a réussi à se rendre impopulaire auprès de ses compatriotes, auprès du public de l'Amérique Centrale.

Nous ne nous sentons pas appelés à publier le détail de ces plaintes portées contre lui, mais dans notre position de journaliste impartial, nous devons prendre note d'accusations si répétées qui affectent la conduite d'un fonctionnaire public qui occupe une position importante dans le service des Etats-Unis, ou ministre auprès d'une république de l'Amérique Centrale, avec qui le pays qu'il représente a intérêt à maintenir et à conserver les plus amicales relations.

Au lieu de chercher des occasions de querelles, le ministre devrait être pénétré d'assez de sagesse ou du moins de sens commun pour éviter tout ce qui amène de l'animosité et pour agir de manière à plaire au gouvernement et au peuple auprès duquel il est accrédité, et à ne le froisser. Nous regrettons que tel ne soit pas le cas, et nous disons qu'il y a eu assez de preuves dans le cas de M. Williamson.

Nos lecteurs se rappelleront l'affaire Bienstantzsek et le rôle qu'il a joué à l'occasion de la visite du chargé d'affaires d'Allemagne et de la sienne propre dans la capitale du Nicaragua.

Sans rime ni raison, il a quitté le Nicaragua, et fait un tel rapport à son gouvernement, que sans une preuve positive du contraire, nous devons considérer que le président Hayes avait été induit dans une erreur remarquable, quand dans le message adressé au Congrès, en date du 27 décembre, il dit que les relations amicales ont été interrompues avec le Guatemala, lorsqu'il veut dire évidemment avec le Nicaragua.

Il n'y a pas d'autre cause de désagrément à notre connaissance, et celle-là aurait dû être évitée.

En ce qui concerne la Guatemala, il est fort regrettable que le monde ait été mal informé dans un document aussi grave que le message présidentiel et qu'on ait dit que les relations avaient été rompues quand tel n'était pas le cas.

Richmond, Va, 25—Il y a eu hier soir, un accident sur le Richmond et Fredericksburg RR. W. G. Mainwaring, de Baltimore, a été tué. Frederick Faulkner, de Richmond, a eu une jambe amputée au dessous du genou. L. F. Donnelly, de Charleston, (W. V.), a eu les deux jambes écrasées et amputées et John D. Eldridge, de Fredericksburg, a été blessé.

ARRESTATION DE GRÉVISTES.

Marlboro, 25 (Mass)—Le député shérif Moore avec un posse a arrêté 16 des principaux cordonniers ce matin, sur une accusation par le grand jury de coopération à propos des derniers désordres des ouvriers. On les a emmenés à East Cambridge, où ils seront examinés par la Cour Suprême.

CONDAMNATION.

Trenton, N. J., 25.—Jacob R. Freese, pour avoir détourné les fonds des dépôts de la Banque d'Epargnes d'Etat, a été condamné à 3 ans de prison d'Etat; on a ajouté 3 ans de plus pour conspiration en vue de fraudes. Louis Freese, C. Freese et Harry C. Freese ont été condamnés à 6 mois, pour le même délit, dans la prison de comté.

Walter F. Bortlett, receveur de taxes de la ville de Trenton, et concussionnaire, pour le coup de 4 accusations, a été condamné à 6 mois pour chacune, en tout deux ans de prison d'Etat.

DROIT D'AUTEUR.

Baltimore, 25—Il n'y a pas eu de représentation au théâtre Holliday ce soir; l'auteur ayant défendu à la direction de jouer "A celebrated case".

MARINE.

Norfolk, 25—A relâché le schooner Maggie, de Maloy Orient, L. I., allant à Savannah, avec du guano; il avait son grand mât endommagé par la foudre.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 25.—Léger vent du nord-est.

Arrivés, la barque norwégienne Pregam, capitaine Tillifren, en 68 jours de Grimstadt, au capitaine.

Le brick suédois Fern, capitaine Skoldahen, en 49 jours de Douvres, au capitaine.

Le schooner John Atwood, capitaine Henterman, en 8 jours de Boston, à J. P. Macheca. Pas de départs.

Port Eads, 25, 6 h. P. M.—Vent du nord-est; temps frais et brumeux. Pas d'arrivées. Partis, le steamer Etharied et le Texas pour Liverpool; les barques Henrietta, pour Queenstown, et Stadtminister Stang, pour Liverpool.

FLEUVES ET RIVIÈRES.

Vicksburg, 25—Temps clair. Thermomètre 59. Le fleuve a monté de 2 pouces. Descendant: le Chouteau à 10 heures hier soir; le Scudder à 10 heures hier soir. Montant, le Sherlock à 5 h P M; le Warner et des barges à 4 h P M. Arrivés, le Capitol City à 10 h hier soir; le Natchez.

Shreveport, 25—Arrivé, le Texas de la N. Orléans. Temps clair et chaud. La rivière a baissé de 2 pouces.

Cincinnati, 25—La rivière a 25 pieds 4 pouces et monte. Temps couvert et froid.

Pittsburg, 25—La rivière a 13 pieds 9 pouces et baisse. Temps couvert et froid.

Louisville, 25—La rivière baisse, il y a 8 pieds 11 pouces dans le canal. Temps clair et frais. Montant, le Golden City, de la N. Orléans à Cincinnati.

Evansville, 25—La rivière a 30 pieds 4|10 et reste stationnaire. Temps clair et frais. Descendant le Ohio. Morgan à midi.

Cairo, 25—Arrivé, le Mary Houston de la Nouvelle-Orléans, à 5 heures P. M. Partis, le Golden Crown pour la Nouvelle-Orléans, à 1 heure P. M.

Le fleuve a 31 pieds et monte. Temps clair. Thermomètre 56.

St. Louis, 25—Parti, l'Alice, pour la N. Orléans. Le fleuve a 19 pieds 3 pouces et monte. Temps clair.

Memphis, 21,—Le fleuve a monté de 3 pouces et reste à 25 pieds 3 pouces. Temps variable maximum thermométrique, 55. Arrivé, le Thompson Dean, de la Nile-Orléans.

Partis; le Robert Mitchell, le John Means, avec des barges, et le Susie Silver pour la Nile Orléans.

Argent, Stocks, Etc.

New York, 25—L'or a ouvert à 102¼.

New York, 25, midi.—Stocks fermes, or 102¼; change: long 4,82¼; court 4,84; bons d'Etat fermes; gouvernements faibles et plus bas.

Bourse de New York.

New York, 25—L'argent est facile à la clôture à 4; le sterling à 482¼; l'or est faible à 102 à 102. Les gouvernements sont plus fermes à la clôture. Les nouveaux 5% 105¾.

New York, 25—Le coton est languissant à la clôture, uplands 10 15|16, Orléans 11 1|16. Ventes 174. Recettes nettes consolidées 27,283. Exportation en Grande-Bretagne 25,073, en France 8,173, au continent 4,303.

New York, 25—A la clôture, les valeurs sont fermes.

Le sous-trésorier a une balance en or de $[illegible]; en papier $[illegible]. Le sous-trésorier a payé sur les intérêts $[illegible] et pour les bons $[illegible]. Recettes de la Douane $[illegible].

L'or est offert à 102 et demandé à 102.

Les consolidés louisianais sont offerts à 85¼ et demandés à 84¼.

Marchés américains.

New York, 25, midi—Coton calme; ventes 84; Uplands 10 15 16, Orléans 11 1-16; futurs fermes au déclin; mars 10.80 à 10.84, avril 10.99 à 11.01, mai 11.13 à 11.15, juin 11.25 à 11.27, juillet 11.36 à 11.38.

New York, 25 au soir.—Coton, recettes nettes 1664, brutes 8868. Les ventes à terme se maintiennent à la clôture; ventes: 41,000 balles. Février 10.69 à 10.70, mars 10.81 à 10.82, avril 10.99 à 11.00, mai 11.13, juin 11.24 à 11.25, juillet 11.36 à 11.37, août 11.47 à 11.48, septembre 11.30 à 11.32, octobre 11.05 à 11.07, novembre 10.91 à 10.93, décembre 10.90 à 10.92.

Marché de la Havane.

La Havane, 25.—Le sucre est actif et ferme. L'or espagnol à 221 1|2 à [illegible]

Marchés étrangers.

Liverpool, 25, midi—Coton calme et sans changement; Middling Uplands 6¼d; Middling Orleans 6 9|16d. Ventes, 10,000 balles, comprenant 1000 pour la spéculation et l'exportation; recettes, 12,000 balles, comprenant 8800 américaines.

Futurs 1|32 d. meilleur marché; Uplands aux conditions du low middling, livraisons février 6 1|16 d., mars et avril 6 1|16 d., avril et mai 6 3|32 d., mai et juin 6⅛ d., juin et juillet 6 5|32 d., août et septembre 6 7|32 d., expédié en avril, par voilier, 6 3|16 d.

3 P. M.—Uplands, aux conditions du low middling, livraison février et mars 6 1|16 d.

Liverpool, 25, 2 P. M.—Uplands, aux conditions du low middling, livraison février et mars 6 1|16 d., mai et juin 6 3|32 d.

Londres, 25, midi,—Consols 95 7|16.

Londres, 25, 4 P. M.—Consols 95 9|16.

Paris, 25, 2 P. M.—Rentes 109 f 50 c.

Paris, 25, 2 P. M.—Rentes 109 f 80 c.

Marchés européens.

Liverpool, 25, 5 h. P. M.—Coton, Les ventes renferment 8800 balles américaines. Les ventes à terme sont languissantes. Uplands aux conditions du low middling, livraison mai et juin 6⅛ d.

BULLETIN FINANCIER.

Landi soir, 25 Février 1878

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
23 Fév	1,462,077 99	116,542 97
25 Fév	2,360,077 44	380,075 44
Jusqu'ici cette semaine	$4,290,735 55	$500,287 65
Même temps la semaine dern.	$3,866,124 65	$561,287 40
Total de la semaine passée	10,133,389 25	887,135 95
Total de la sem. précédente	12,433,748 88	1,073,049 51

Le marché monétaire est resté languissant et facile, sans variations positives dans les billets du commerce et les prêts reposant sur des garanties collatérales.

Rien de nouveau dans les actions qui ont encore manqué d'acheteurs.

Les consolidés de l'Etat ont fléchi de 1 pour cent et les bons à prime de 1⅛ à 3⅛. Les premiers ont fermé à 83 1|2 à 83 1|2, les seconds, à 37 1|4 à 37 1|2.

Les bons consolidés de la ville ont été calmes. Il ne s'y est fait aucune vente qui puisse servir de base à des cotes.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été cotés à 37¼ à 38½; la série de la ville de 1875, à 38¾ à — celui de 1876, à 41 à 49¼ celui de 1875, à —celui de 1876. Aucune vente de mandats de la police n'a été annoncée.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 8 pour cent par an; les No 1, à 9 à 10; les No 2, à 12 à —; les prêts reposant sur des garanties collatérales, à 7 à 8; le papier hypothécaire No 1, à 8½ à 18, et le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 102¼ à 102⅜ contre 102¼ à New York, et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Les transactions comprennent $34,000, dont $2000 à 102¼, $8000, $8000 et $2000 à 102⅜, $7000 à 102⅜ à 102⅝, $6000 et $5000 à 102⅜.

Les opérations de sterling se sont élevés à 34,000 livres, dont 5,00 commencement à 487, 3000 et 3600 de à 489, 12,000 de à —, 7,000 de à 489½ à 490½, 4000 de à 489 à 489½, 2000 de à 488½. La seule vente (annoncée) de francs, est de 80,000, en change de commerce, à —. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 486½ le connaissement et le clear No 1, — à 488½ les traites des banques, — à 489 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.16¼ à 5.15¼ les traites de commerce.

Les ventes (annoncées) de change à vue, sur New York, sont de $169,800, à ¼, 3|16 et 1|16 pour cent d'escompte.

Les courtiers et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New York au pair. Le change de commerce, à vue, a été coté à ¼ pour cent d'escompte contre ⅛ à 1|16, samedi.

Ventes au New Orleans Stock Exchange.

Avant le 1er appel.

$15,000 Premium Bonds		37¼
25,000 do (15 to drg)		38—
10,000 do		37¼

Entre le 1er et le 2e appel.

$20,000 State Consols		84¼
15,000 Premium Bonds		37⅜

2me appel 12 M.

25 actions Carrollton R. R.		$119 00
$5,000 State Consols		84—

Entre le 2d et le 3e appel.

$5,000 State Consols		83⅞
25,000 Premium Bonds		37¼

3me appel 2 P. M.

$10,000 State Consols (B 60 et Int)		83⅜
10,000 Premium Bonds		37¼

Après 3me appel.

25 actions Factors & Traders I. Co		$105 00
10 do St Charles St R. R.		75 75
$15,000 State Consols		83¼

BULLETIN COMMERCIAL.

Landi soir, 25 février 1878.

COTON.—Il ne s'est vendu aujourd'hui que 4,650 balles à des prix qui n'exigent pas de modifications à nos cotes.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inférieur	5— à 6—	....
Low ordinary	6¼ à 7—	7—
Ordinary	7⅛ à 7⅞	7⅝
Strict ordinary	7⅞ à 8⅜	....
Good ordinary	8¼ à 8⅝	8⅝
Strict good ord	8⅝ à 9—	....
Low middling	9⅜ à 9⅝	9⅝
Strict low mid	9⅝ à 10—	....
Middling	10⅛ à 10¼	10⅛
Strict middling	10⅜ à 10⅝	....
Good middling	10⅝ à 11⅛	11⅛
Middling fair	11⅛ à 12—	11⅝
Fair	12⅛ à 12⅝	....
Good Fair	13— à 13⅝	....

Aujourd'hui, à midi, le middling était à Galveston 10¼ c. à Savannah 10¼, à Charleston 10¼; à Wilmington 10¼, à Norfolk 10¼, à Baltimore 10⅝, à New York 10 15|16, à Boston 11, à Memphis 10¼, à Augusta 10¼, à Philadelphie 11, à Cincinnati 10⅝ et à St. Louis 10⅜.

ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON.

Stock en mains, le 1er septembre 1877, balles		31,050
Arrivé depuis le der.état 19,770		
Précédemment	1,246,751	1,266,521
Total		1,278,110
Expédié aujourd'hui	3,050	
Expédié précédemment	1,007,269	1,010,319
Stock sur place et à bord non expédié		267,850
Stock, même temps l'an dernier		346,327

L'exportation aujourd'hui embrasse 3050 balles pour Brême.

Reçu depuis samedi soir 3076 balles.

SUCRE—Reçu ce matin 367 boucauts. Vendu 400 boucauts. Nous cotons:

	Par livre.
Cistern Bottom	3½@ 3¾
Inférieur	4—@ 4¾
Commun	5¼@ 6—
Good Commun	5¾@ 6—
Fair	6¼@ 6¾
Good fair	6⅞@ 7—
Fully fair	7⅛@ 7—
Prime	7¼@ —
Strictly prime	7⅝@ 7¾
Choice	7—@ 7⅞
Jaune clarifié	7⅞@ 7⅞
Off jaune clarifié	7⅝@ 7¾
Clair jaune clarifié	6⅞@ 8⅛
Off blanc	8⅝@ 8¾
Blanc	9⅝@ 9¾

MÉLASSE—Reçu ce matin 474 barils. Nous cotons:

	Par gallon.
Commun	15 @26
Centrifugal	17 @26
Fair	30 @32
Prime	34 @35
Strictly Prime	36 @38
Choice	40 @—

FARINE—Reçu 1467 barils. Vendu 1315 barils aux prix suivants: choix treble $6,25; choix extra $6 à $6,50.

Nous cotons: Commun $4,00, fine $4,25, superfine $4,50, single extra $4,75, double extra $5, low treble extra $5,25, good treble extra $5,50 à $5,75, choice treble extra $5,95, choix extra $6,25 à $6,50, fancy et family $6,60 à $6,70.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Reçu 320,000 livres. Epaules, loose 3¾ c. la livre; packed do; clear rib sides 5½ à 5⅝; au détail, épaules 4¼; clear rib sides, 5¼; clear sides 5⅝ c.

JAMBONS—Choice sugar cured, petits et grosseur moyenne 8¼ à 9½. Au détail 10 à 10½.

GRAISSE—En tierces packers et refined, 7¾ à 7⅞, en baquets 8¼ à 8½, en barillets 8 à 8¼. Au détail ¼c. de plus.

BACON—Epaules 5 c.; long clear sides 5¾; clear rib sides 5¾; clear sides 6⅛. Au détail, épaules 5⅜, clear rib sides 6¼ à 6½.

PORC—Reçu 180 barils. Le mess vaut $11,25 à $11,37½ le baril; au détail $12,00.

WHISKEY—Le rectifié de l'Ouest vaut $1,05 à $1,07, celui de la Louisiane $1,03 le gallon.

MAIS—Reçu 5481 sacs. Exportations 8481 sacs. Vendu 1900 sacs dont 2500 sacs mêlé à 47 c., 1500 jaune à 48, 700 blanc en mauvais état à 50 c., 500 choix blanc à 55 c., et 1800 blanc à 51 c., et 1500 à 55 c. le boisseau.

AVOINE.—Reçu 319 sacs. Vendu 300 sacs, choix à 37 c. le boisseau.

SON—Vendu 130 sacs à 80c. les 100 livres.

FOIN—Reçu 488 balles. Vendu 250 balles dont 60 choix à $16,50 et 200 de à $17 la tonne. Nous cotons: ordinaire $12 à $16 la tonne.

MOUSSE—La mousse mêlée vaut 3 à 3¼ la livre; noire 3¼ à 4c.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4 à $4,50 la douzaine, les poulets $3,50 à $3; les canards $3; les oies $5 à $6; les dindes $12 à $15.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest valent 18 à 19c. la douzaine, ceux de la Louisiane 18 à 14.

BEURRE — Nous cotons: New York Creamery 31 à 33 c. la livre, New York dairy fine 28 à 31, New York Prime 28 à 29; New York good 20 à 25; Western choice 18 à 20; Western prime 16 à 17, Western good 13 à 14, Western 12 à 14; Western low grades 7 à 14; Goshen roll 18 à 22, roll good 15 à 18, roll ordinaire 12 à 14.

POMMES DE TERRE, ETC.—Nous cot[illegible]

Sucre: Nouvelle à [illegible]; Pénétré [illegible]; Early Rose $1 75 à $2 00; Jackson White $1, 75 à $2, Pink Eyes $1 00 à $2 00. Les oignons $2,50 à 2,75.

CAFÉ—Stock en premières mains 26,703 sacs, en secondes mains, 7800 sacs.

Nous cotons pour les cargaisons. Ordinaire 15 à 15¾c. (or) la livre; fair 16¼ à 16¾; good 17¼ à 17¾; prime 18. Au détail, ordinaire 15¼ à 16¼; fair 17 à 17¾; good 17¾ à 18; prime 18¼.

SEL—Nous cotons: Course 85 à 90c. le sac, fine $1,05 à $1,15 le sac pris à l'entrepôt. Quand le sel est livré à la gare du chemin de fer ou au débarcadère des bateaux il faut y ajouter le prix du charroi. Turks Island 60 à 65c. le sac.

RIZ—Reçu 494 barils.

	Par livre.
Clean No. 1	4—@ 6¼
Commun	5—@ 5¾
Ordinaire	5½@ 5¾
Fair	5⅝@ 5¾
Good	5⅞@ 6¼
Prime	6¼@ 6¾

PEAUX—Les peaux sont calmes. Nous cotons: Vertes de la campagne, lourdes, 8½c la livre; légères, 7½ à 8; en demi-sèches 10 à 11; dry flint 11 à 12. Ventes aux abattoirs: lourdes 70c, et audessus à 8¼, en dessous 5¼ à 6, peaux de vaches 5¼ à 6, kips 8, kips grubby 6, peaux de veaux 75c., cire 25 à 27, cornes de choix 5c.

Avis.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai une recette GRATUITEMENT qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au REV. JOSEPH T. INMAN, STATION D, BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY. 21 nov—1 an.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par livre		5 @ 5½
do 1re qualité		4 à 4½
do 2e do		3 à 3½
do 3e do		2½ à —
Bœufs du Texas, choix, par tête		
do 1re qualité		$20 @25
do 2e qualité		$10 @15
Cochons gras par 100 livres		4 à —4½
Cochons du Texas, par 100		
Cochons fair		3 à 3½
Commun		— à —
Moutons, 1re qual. par tête		4 @ 5
do 2e do do		3 00 @ 3½
do 3e do do		— @ —
Vaches laitières, 1re qualité, par tête		$75 @ 80
Vaches laitières, 2e qualité, par tête		$40 @70
Veaux du Tex. avec veaux		— @ —
Veaux, par tête		$11 @12

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 25 FÉVRIER 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Chiswick, Garson, Dunkerque France.

Barque (ital) Simeto, Vivieno, Cadix. Goelette George Oscar, Hunter, Grand Cayman. Navire (allm) Mathe, Tamke, Brême.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Barrowes, Williams, Liverpool via Corunna et la Havane.

Barque (norv) Thorgny, Andresen, Gloucester. Barque (ital) Domenico Sciotta, Palermo. Barque (ital) Amelia Corbella, Jeanette. Brick (ang) Eliza, Carnoville, Mersa la Grande. Goelette River Queen, Davis, Jamaïque.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanchon, Bond, de Washington. Bonnie Lee, [illegible] de Point Jefferson. Mary Ida, Ross du haut du fleuve. C K Peck, Haney, de Fort Smith, Arkansas. Chas B Church, Pekes, de Cincinnati. Robert E Lee, Campbell, de Vicksburg. Katie, Tobin, de Arkansas. Gov Allen, Brown, du Bayou Sara. Alvin, Boswell, de Port Eads.

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (norv) Alf, Thoresen, Rio de Janeiro. Navire (amér) Jno T Berry, Emerson, Liverpool.

EXPORTATIONS.

DUNKERQUE—Par steamship Chiswick—[illegible] balles coton, [illegible] grains.

CADIX—Par barque Simeto—[illegible] merrains.

GRAND CAYMAN—par goëlette Geo Oscar—divers.

BRÊME—Par navire Mathe—1780 merrains, 20 [illegible] lard, 3050 balles coton.

IMPORTATIONS.

PALERME—par barque Domenico—[illegible] caisses citrons, 677 [illegible] oranges, 2 [illegible].

GÊNES—par barque Amelia Corbella—[illegible] pots huile d'olive, [illegible] caisses vins, 120 caisses vermouth, [illegible] blocs marbre, 3 caisses marbre à ordre.

LIVERPOOL VIA HAVANE & CORUNNA—Par steamship Barrowes—773 barrils ciment, [illegible] Sacs, 163 paniers noix et [illegible], 2378 caisses [illegible], 41 [illegible], 165 tonneaux [illegible] à ordre.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

WASHINGTON—Par steamer Fanchon—261 balles coton, 2 sacs coton en graine, 469 sacs graine coton, 131 boucauts sucre, 74 barils mélasse, à ordre.

JEFFERSON—Par steamer Bonnie Lee—[illegible] boucauts sucre, à ordre.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Mary Ida—48 boucauts sucre, 1 baril sucre, 12 barils mélasse à ordre.

FORT SMITH—par steamer C K Peck—770 balles coton, [illegible] barils huile, 161 sacs tourteaux, 130 sacs graine coton, divers à ordre.

CINCINNATI—Par steamer Chas B Church—[illegible] boucauts tabac et divers à ordre.

VICKSBURG—Par steamer Robert E Lee—[illegible] balles coton, 24 barils huile, 316 sacs coton en graine, 143 [illegible] graine coton à ordre.

ARKANSAS—Par steamer Katie—1009 balles coton, [illegible] sacs graine coton à ordre.

BAYOU SARA—par steamer Governor Allen—778 balles coton, 9 sacs coton en graine, et barils [illegible], 2 boucauts sucre, 585 sacs graine coton à ordre.

PORT EADS—Par steamer Alvin—250 barils [illegible], 174 sacs riz brut à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible] balles coton, 34 boucauts sucre, [illegible] sacs graine coton, 30 [illegible] barils mélasse, 1 demi barils [illegible] à ordre.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—17 barils mélasse à ordre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD.—[illegible] balles coton, 120 sacs graine coton, 25 boucauts tabac, à ordre.

CHICAGO, ST. LOUIS & N.ORLEANS, R. R.—[illegible] balles coton à ordre.

(Par le Télégraphe.)

New York, 25 fév 1878.

A Chas A. Whitney & Co.

Le Steamship Aliers, capitaine Hawthorn, est arrivé ce matin à 8 heures 30.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Ager	parti 15 fév
Steamship Morgan City, Reed	parti 19 fév
Goëlette A. Bunker, Jones	expé. 2 fév

PHILADELPHIE.

Goëlette Carrie Nelson, French	exp 21 janv

LIVERPOOL

Steamship Memphis, Melton	parti 21 janv
Steamship [illegible], Baxter	parti 25 jan
Steamship [illegible], Graham	parti 21 jan
Steamship Borussia, Williams	exp 12 janv
Steamship Mackelyte, Hatrey	parti 1 fév
Barque Melrosia, Heckmo	expé. 4 fév
Navire Minnie H. Gerow, Gerow	parti 15 fév
Navire Regina, Corning	parti 21 jan
Navire Burmah, [illegible]	parti 12 jan
Navire Bombay, Wait	parti 17 janv
Navire Orient, A. [illegible]	parti 17 jan
Navire Normandy, Pokey	parti 11 janv
Navire Annie M. Law, Hilton	parti 8 jan
Navire Queen of Isles, Jardella	parti 19 déc
Barque Hash, Nelson	Partie 21 déc
Navire Grace Gibson, Thompson	parti 3 déc
Navire Annie Burril, Launder	parti 3 déc
Barque Amber, Hansen	partie 6 déc
Navire Teheho, Owen	parti 20 oct

LONDRES.

Navire Cleopatra, Colangelo	parti 5 nov

PLYMOUTH.

Navire Charles, Boston	parti 24 nov

NEWCASTLE

Navire Lord Lyon, [illegible]	parti 21 nov

PENARTH.

Steamship Surbiton, [illegible]	parti 3 fév

HAVANE

Barque Albert, Henderson	parti 1 fév
Navire La Solidade, Aquay	parti 12 jan
Barque N S Paduate, [illegible]	partie 10 janv
Navire A nnquam Dorwin, [illegible]	parti 12 jan
Navire Octavia, Purdy	parti 10 jan
Navire Virginia, Mosier	parti 12 jan
Barque Annonina, Antoni	partie 8 janv

BORDEAUX

Barque Comtesse Duchatel, Dupont	partie 12 jan
Barque Alphonse de Marie, Privat	partie 5 déc
Barque Cora et Marie, [illegible]	charg 10 sept

MARSEILLE

Barque Gemmerice, Lebrasse	partie 10 fév
Brick Marcus, Trapin	parti 14 jan
Barque Georges, Marie, Amoux	partie 4 déc

CETTE

Navire Johan, [illegible]	parti 12 nov

TRIESTE

Steamship J. B. Walker, Duncombe	parti 21 déc
Brick Madeweska, Barnabe	parti 30 janv

BRÊME

Barque Mme. Schulte, [illegible]	partie 21 jan

LISBONNE

Goelette Anna E Krane, Purves	partie 17 jan

ALGER

ANVERS

Barque Victor [illegible], Tobiason	Partie 9 oct
Barque Bristol, [illegible]	partie 29 déc

GÊNES

Navire Caledonia, Pekes	parti 18 nov

CADIZ

Navire Jupiter, [illegible]	expédié 3 fév de la Havane

HAVANE

Brick Progress, [illegible]	expédié 20 janv

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ......$800,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL POUR 1876.

[illegible]

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTIER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1878.

JNO. G. GAINES.	JAMES I. DAY.
H. J. HARE.	LIONEL C. LEVY.
HENRY RENSHAW.	HENRY GLARK.
HUGH WILSON.	P. A. CHAFFRAIX.
E. BIRGOR.	S. L. HARRIS.
A. BALDWIN.	S. ABOUD.
CHAS MACREADY.	SCOTT MCGEHEE.
W. R. SEYMOUR.	GEO. JONAS.
JESSE K. FLOWER.	B. BATES.
J. WEBB.	J. R. AIKEN.
R. W. TAYLOR.	H. B. GRANT.

Signaux d'incendie, par Télégraphe

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 3 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 42, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 2 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 42.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile se automatiques.

5 Coin Marais et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Magazine.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
14 Char à pompe No. 22.
15 Char à pompe No. 2.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première
23 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Char à pompe No. 12.
34 Char à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Char à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
45 Coin Girod et Nouvelle Levée.
46 Char à pompe No. 6, rue St-Joseph.
47 Coin Constance et Rosin.
48 Coin Camp et St-Joseph.
49 Char à pompe No 18, rue Calliope.
51 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
52 Coin Howard et Clio.
53 Coin Magnolia et Rosin.
54 Coin Rosin et Franklin.
56 Coin Julia et Levée.
57 Pied de la rue Julia.
61 Coin Canal et Levée.
62 Coin Magasin et Girod.
63 Coin Natchez et Tchoupitoulas
64 Coin Canal et Camp
65 Char à pompe No 5 et City Hall.
67 Char à pompe No 13.
68 Coin Carondelet et Commune
112 Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Poydras.
124 Char à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochebleve.
127 Coin Claiborne et Poydras.
132 Coin Bienville et Vieille Levée.
134 Coin St-Louis et Royale.
135 Char à pompe No 7, rue Dauphine.
136 Coin Bourgogne et Toulouse.
142 Félicien E. & L. No 4, rue du Bain
143 Canal et Robertson, Wood's Pres.
145 Coin Bienville et Johnson.
152 Coin Derbigny et Conti.
153 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
154 Station de police, Place Jackson.
156 Coin Hôpital et Dauphine.
157 Char à pompe No 18, rue Dumaine.
158 Coin Trémé et Esplanade.
162 Coin Rampart et Barracks.
163 Marché Trémé et Prince de [illegible]
164 Char à pompe No 21, rue Claiborne.
165 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
172 Char à pompe No 8, Chemin du Bayou
173 Coin St-Anne et Miro.
174 Sears's Factory, Français et Bourbon
175 Char Hook & Ladder No 3.
176 Char à pompe No 6, rue Esplanade.
178 Char à pompe No 3, rue Victoire.
182 Station de police, rue Champs Elysées
183 Coin Bagatelle et Esplanade.
184 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
185 Coin Bons Enfants et Champs Elysées
186 Coin Claiborne et St-Bernard.
192 Coin Laharpe et White, R. R. Depot
193 Coin Amour et Bourgogne.
194 Coin Poète et Urquhart.
195 Coin Mandeville et Claiborne.
213 Coton Press et Levée.
214 Marché Washington.
215 Coin Clouet et Rampart.
216 Char à pompe No 24, Grands Hommes
218 Coin Dauphine et Indépendance.
234 Rue Poland, Station des chars.
235 Casernes des Etats-Unis.
[illegible] Coin Recto et Dauphine

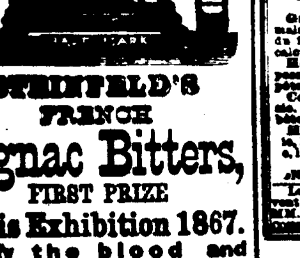

STEINFELD'S

FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure Billious and other Fevers, Fever and Ague. Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile Orléans.

VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publié conformément à la charte:

Montant des primes reçues pendant l'année qui finit le 30 avril 1877:

[illegible]

J. M. CHAFFRAIX, Président.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 2, passage Saulnier, à Paris est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PILULES DEHAUT

Les substances vegetales que renferment ces pilules ont été choisies d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour PRENDRE ET DIGÉRER EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, pituite, engorgements, migraines, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture, qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 1 fr. 50 c. et de 3 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A New York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Les DEPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, M. MAJEAU et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME | NÉVRALGIES

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES LEVASSEUR, Dr. Pharm. | MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES du Docteur CRONIER.

LEVASSEUR, Pharmacien-Chimiste de 1re classe, 23, rue de la Monnaie, Pa[ris]. Nile-Orléans — MONTEUSE & Cie et DUCONGE MARCEL MAJEAU.

GRANULES d'ARSÉNIATE d'OR Dynamisé du Dr ADDISON

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS ACTIF DES RECONSTITUANTS.

L'ARSÉNIATE D'OR s'impose à toute personne soucieuse du bon état de sa santé. Avec un granule par jour, l'appétit revient, les forces augmentent et une santé parfaite succède rapidement à un état inquiétant. Il n'existe pas de médicament qui puisse lui être comparé dans les Maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les Affections cancéreuses et les Affections nerveuses.

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, MALADIES NERVEUSES, MALADIES DES FEMMES. | MALADIES DU SANG, APOPLEXIE, MALADIES DE LA PEAU, ULCÈRES, GLANDES, etc.

Place de dix mille malades doivent aujourd'hui leur guérison aux Granules d'ARSÉNIATE d'OR du Dr Addison. Pour se traiter soi-même, lire le Livre des médecins abonnements (prix: 1 fr.), et la brochure les Maladies sans nom (prix: 60 cent.) Librairie DENTU, Palais-Royal, Paris. Les deux francs, 1 fr. 75.

Dépôt central à Paris, Pcie GELIN, 3, r. Rochechouart:—New Orleans, Rivet et Carroche.

Médaille d'argent, Exposition de Paris 1867.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge PAR LE SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DEROBE et DEFFÈS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Brunet, Paris. Nouvelle-Orléans: Rivet; Carroche; Marcel Majeau.

VIANDE-QUINA

L'Aliment le plus réparateur uni au Tonique le plus puissant.

VIN AROUD AU QUINA

Viande et Quina, telle est la composition de ces puissants réparateurs des forces, de ces FORTIFIANTS PAR EXCELLENCE. Très-agréables au goût, ils sont d'une efficacité certaine contre: anémie, épuisement, fièvres, convalescences, diarrhées, maladies de l'estomac et des intestins.

[illegible]

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. CARROCHE, drogt, et MM. MONTEUSE et Cie.

Phie AROUD, à Lyon (France).

HUILE [illegible] HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections [illegible], toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, fleurs blanches, affaiblissement général, etc.

Bonne et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. — Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant le goulot de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, MM. [illegible]; à New-York, MM. John Hamer et dans les principales Pharmacies.

VICHY

Administration: PARIS, 22 Boulevart Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER

le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. FREDERICKSON ET HARTE chez, MM. MONTEUSE & Co; MM. BRULATOUR & DUCONGE, MARCEL MAJEAU.

PILULES de BLANCARD

Approuvées par l'Acad. de Médecine de Paris

Participant des propriétés de l'Iode et du fer, ces pilules s'emploient contre les Scrofules, la Phthisie à son début, la faiblesse de tempérament, ainsi que dans toutes les affections, (pâles couleurs, aménorrhée, etc.) où il est nécessaire de réagir sur le sang.

Exiger la signature ci-jointe au bas d'une étiquette VERTE.

Pharmacien, rue Bonaparte, 40, Paris. Nile-Orléans, MM. Carroche—Rivet.

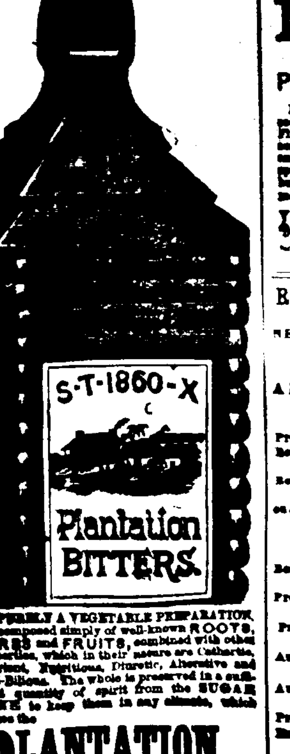

IS PURELY A VEGETABLE PREPARATION, composed simply of well-known ROOTS, HERBS and FRUITS, combined with other properties, which in their nature are Cathartic, Aperient, Nutritious, Diuretic, Alterative and Anti-Bilious. The whole is preserved in a sufficient quantity of spirit from the SUGAR CANE to keep them in any climate, which makes the

PLANTATION BITTERS

one of the most desirable Tonics and Cathartics in the world. They are intended strictly as a

Temperance Bitters

only to be used as a medicine, and always according to directions.

They are the sheet-anchor of the feeble and debilitated. They act upon a diseased liver, and stimulate to such a degree that a healthy action is at once brought about. As a remedy to which Women are especially subject it is superseding every other stimulant. As a Spring and Summer Tonic they have no equal. They are a mild and gentle Purgative as well as Tonic. They purify the blood. They are a splendid Appetizer. They make the weak strong. They purify and invigorate. They cure Dyspepsia, Constipation and Headache. They act as a specific in all species of disorders which undermine the bodily strength and break down the animal spirits.

Depot, 53 Park Place, [illegible]

HAGAN'S

Magnolia Balm

A FEW APPLICATIONS MAKE A Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with

YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY.

Sold by all Druggists and Fancy Stores. Depot, 53 Park Place, New York.

Rapport sur l'état de situation

—DU—

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

(Institution d'épargnes de la Nile-Orléans)

A la clôture des affaires du 31 octobre 1877

RESSOURCES.

Propriétés foncières	$[illegible]
Bons sept pour cent de l'Etat de la Louisiane, $867,500	[illegible]
Bons de la compagnie de l'Hôtel St. Charles, 1re hypothèque, $60,000	30,000
Bons de la compagnie du grand chemin de fer de la Nile-Orléans, Jackson et du Nord, 1re hypothèque, $30,000	30,000
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association, 1re hypothèque, $4000	2,000
Prêts sur hypothèques échéant dans les 30 jours	11,000
Prêts sur hypothèques échéant après 30 jours	272,[illegible]
Autres prêts et escomptes échéant dans les 30 jours	134,[illegible]
Autres prêts et escomptes échéant après 30 jours	99,[illegible]
Prêts payables sur demande	174,[illegible]
En caisse	174,[illegible]
Total	$[illegible]

PASSIF.

Profits et pertes	$[illegible]
Total	$[illegible]
Comptes ouverts	[illegible]
Coupons impayés	[illegible]
Comptes restant ouverts	
Intérêts de 4 pour cent l'an.	

Nous, soussignés, directeurs, jurons solennellement que nous croyons exact le tableau qui précède.

DAVID URQUHART, Président.
ED. A. PALFREY.
G. ROHN

Signé, sous serment, par devant moi, ce [illegible] novembre 1877.

THEO. GUYOL, Notaire

Publié conformément à la loi No. 31 de 1877.

A. DUBUCLET, Trésorier de l'Etat

[illegible]

Le bill [illegible]

Seule [illegible] de la N[ouvelle-Orléans] contre [illegible] à la ville en faveur [illegible]. Le bill [illegible] lions de [illegible] min de [illegible] landi [illegible] employé [illegible]. Nous avo[ns] [illegible] Bush do[nne] que nous [illegible] treux qu[e] [illegible] latares [illegible] funeste [illegible] régime.

MM. L[illegible] bilement [illegible] lité de l[illegible] qu'ils ont [illegible] de l'entre[prise] [illegible] tions de [illegible]

M. Ryl[and] [illegible] nettement [illegible] tout emp[illegible] l'Etat [illegible] tion qu'il [illegible] les repré[sentants] [illegible] comme [illegible] ville de [illegible] grattons [illegible] été ainsi.

Mais, [illegible] tionnelle [illegible] nous [illegible] l'Assembl[ée] [illegible] payable [illegible] plus courte [illegible] le peu de [illegible] nom de [illegible]

Quelle [illegible] affaire qu[illegible] dix millio[ns] [illegible] ont été [illegible] 1876 une [illegible] taxe de [illegible] et si que [illegible] aux proc[illegible] ront que [illegible] le bill qui [illegible] jorité des [illegible]

Le Sénat [illegible] reçu ses [illegible] le bill.

La taxe [illegible] née par le [illegible] sous quel [illegible] millions et [illegible]

Quand [illegible] ordonnant [illegible] de Bons d'[illegible] entreprise, [illegible] serait [illegible] immense [illegible] voyons que [illegible] 77 membres [illegible]

Si les trois [illegible] décidés à [illegible] objections [illegible] principes, [illegible] devant l'ob[illegible] présentée [illegible]

Rien, dat [illegible] istence de [illegible] rien, [illegible] Bons ne ser[illegible] que le capi[tal] [illegible] pas à la ch[illegible] contribuab[les] [illegible]

M. Jonas [illegible] bill s'il dev[illegible] nelle.

M. Jonas [illegible] s'il ne voit [illegible] l'intérêt et [illegible] et sur quel [illegible] produit des [illegible]

Il faudra [illegible] pour faire la [illegible] tion. Avec [illegible] d'Etat qu[illegible] $1,500,000 la [illegible] millions d[illegible] qu'elle est [illegible] lions de B[ons] [illegible] Après des [illegible] trouver que [illegible] trouvera [illegible]

La perspe[ctive] [illegible] restant [illegible] vant payer [illegible] fera saisir [illegible]

Veut on [illegible] une ligne de [illegible] millions de [illegible] dépensé des [illegible] vaux éparpi[illegible] ne croyons [illegible] tion rapport [illegible]

Est-ce là [illegible] en à paris [illegible] ment que l'[illegible] de toute [illegible] facilement [illegible] d'intérêt et [illegible] $50,000.

Nous com[illegible] lusions ent[illegible] et, si la [illegible] capital de [illegible] truire et [illegible] depuis la N[illegible] shall, nous [illegible] dans un [illegible] faire des [illegible] cinq pour [illegible]

Mais avec [illegible] fant montre[illegible] ver avec [illegible] coûtera six, [illegible] dix. Tant [illegible] preuve, on [illegible] la moindre [illegible] présentant[illegible] ser énergi[illegible] Bons.

L'Enterpr[ise] [illegible] de transfert [illegible] suivantes:

Nous som[illegible] pitale là où [illegible] nions qu'il y [illegible] velle-Orléan[s] [illegible] qu'il est [illegible] Elle est [illegible] pour se [illegible] Louisiane. " [illegible] que nous ave[illegible]

Nous lisons [illegible]

MORT D'UN [illegible] natif du dép[artement] [illegible] si bien conn[u] [illegible] trouvé son [illegible] ne sait à que[l] [illegible] On suppose [illegible] fit en tempê[te] [illegible] a dû faire [illegible] où il revena[it] [illegible] dont prive [illegible] tien; une [illegible] bon et tendr[e] [illegible] tière regrett[illegible] n'a laissé pas [illegible]

UNE ANNÉE [illegible] —Nous lisons [illegible] américain:

M. McCor[mick] [illegible] l'Exposition [illegible] une excellen[te] [illegible]

Par suite [illegible] reçues de [illegible] produits à [illegible] faire droit [illegible] elles à [illegible] accordé aux [illegible] du Champ[illegible] général [illegible] emplacement [illegible] lequel il est [illegible] à la section [illegible] recevra [illegible] ver place [illegible]